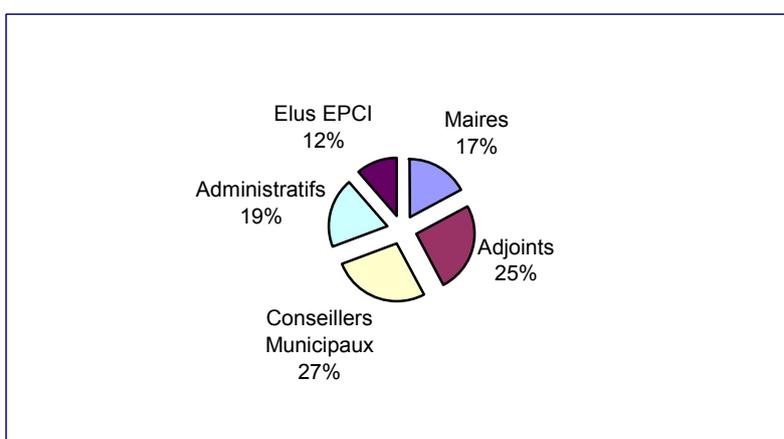


I. ACTIVITES DE FORMATION D'ELUS :

Au cours de l'année 2005, le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a organisé au profit des Elus de l'Hérault 36 réunions ou sessions de formation.

Ces actions ont permis de réunir **1 190** participants selon la répartition suivante :



II. ACTIONS REALISEES EN 2005 :

INTITULE	NB JOURNEES	NB PARTICIPANTS	INTERVENANTS
▪ Loi de Finances pour 2005	8	260	Directeur du CFMEL
▪ Internet	8	260	Société OVEANET
▪ Les élus locaux face à la toxicomanie	3	59	Association «réduire les risques» ; Mission départementale des risques.
▪ Domaine public et privé des collectivités locales	8	194	Directeur du CFMEL
▪ Les archives communales	3	58	Mme Dauphin, Mairie d'Agde
▪ Gestion des ressources de l'eau	8	209	CG 34, SATESE
▪ Maîtriser la demande d'énergie des collectivités locales	3	50	Directeur du CFMEL
TOTAL	41	1 190	

III. ADHERENTS DU CFMEL :

Le nombre de communes adhérentes au CFMEL est de 336.

Les EPCI du département sont affiliés au travers de leurs propres adhérents.

Répartition des communes par strates :

Nb Habitants	Nb Adhérents
0 à 499	154
500 à 999	55
1 000 à 1 999	54
2 000 à 4 999	52
5 000 à 9 999	13
10 000 et +	8
TOTAL	336

Nombre de Communautés de Communes adhérentes : 14 au 31/12/2005

IV. BILAN SOCIAL DU CFMEL :

Activités du Directeur du CFMEL :

- Novembre 2005 : Congrès des Maires
- Conception de diaporamas sur PowerPoint :
 - Loi de Finances pour 2005
 - Internet, une approche pour les collectivités territoriales
 - Domaine public et privé des collectivités
- Plusieurs interventions spécifiques auprès des municipalités (conseils, contentieux)

V. ACTIVITES D'INFORMATIONS / CONSEILS / ETUDES / CONTENTIEUX :

1. Activités d'information :

Grâce à une permanence téléphonique constante, cette activité permet aux Elus et aux administratifs d'obtenir les réponses aux questions simples qui se posent dans l'ensemble des domaines d'intervention des communes.

Ces questions auxquelles il est répondu immédiatement la plupart du temps nécessitent quelquefois l'envoi d'une documentation confirmant les conseils prodigués.

Une dizaine de demandes d'informations est traitée par jour impliquant une bonne connaissance de l'actualité juridique.

Les suivis thématiques des questions ainsi que leur provenance géographique ne peuvent être opérés faute de moyens.

L'édition du bulletin mensuel « *Espace-infos* » par le tri des textes publiés (*jurisprudence, questions parlementaires*) ainsi que par le choix du « *dossier du mois* » vise à donner une information en amont.

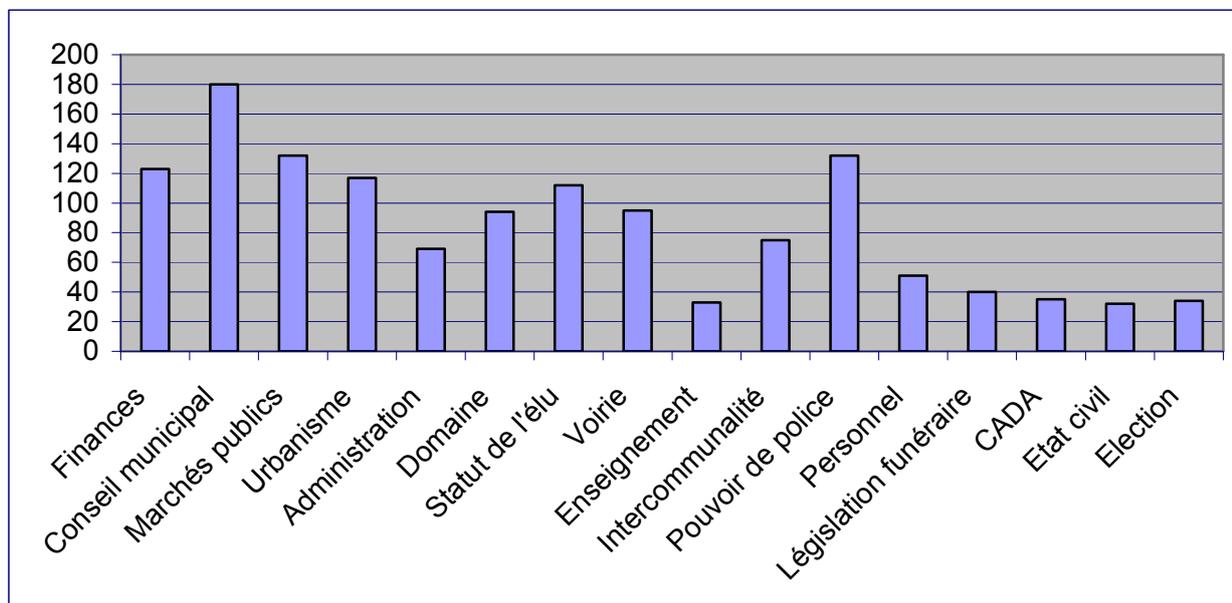
2. Activités de conseils-études :

Face à une demande exprimée soit à l'occasion d'une demande d'information soit par dossier, nous tentons d'apporter la réponse juridique appropriée à la situation donnée.

Cette activité nécessite un travail d'analyse tant des documents transmis que des textes et de la jurisprudence existant. En général, un échange d'information avec les services communaux et avec d'autres services (*Etat, ...*) s'instaure à cette occasion.

Les récentes acquisitions du CFMEL (*CDRom Jurisprudence, Lois & Décrets, Internet, abonnement à « SVP »*) permettent d'accélérer sensiblement la pertinence et le traitement des études tant du point de vue du délai de réponse que de sa pertinence.

Environ **1 354 conseils études et 1248 réponses téléphoniques** ont été donnés en 2005.



3. Activités Contentieux :

La rédaction de mémoires au contentieux uniquement devant la Juridiction Administrative et lorsqu'une autre collectivité n'est pas impliquée, nécessite également un travail d'étude d'analyse et de partenariat important. La rédaction de ce type de document ne s'impose que lorsque les chances de succès sont réelles ou lorsque les circonstances imposent à la collectivité de tenter de faire valoir ses droits. En dehors de ces cas, la recherche d'une solution amiable est toujours préconisée.

Pour certains contentieux nécessitant notamment une connaissance du terrain ou un tri important des pièces litigieuses, un déplacement dans les Mairies concernées s'avère nécessaire.

La durée de traitement des mémoires en contentieux est très variable (*demi-journée à 2 ou 3 semaines dans des cas extrêmes*).

Les thèmes traités touchent à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités.

28 mémoires ont été rédigés en 2005.

VI. L'ANNEE 2005 EN QUELQUES CHIFFRES

ADHERENTS

Nombre total de communes adhérentes	336
Nombre total de Communautés de Communes adhérentes	14

BUDGET 2005

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	487 290,43	567 105,26
Investissement	13 456,80	117 107,29

FORMATION DES ELUS

Nombre de stages organisés	41
Nombre de participants	1 190

INFORMATION DES ELUS

Nb de bulletins diffusés	7 500
Nb d'articles publiés	11
Nb Documentations diffusées	6

ACTIVITES CONTENTIEUX ET CONSEILS

Nb de Communications téléphoniques	1354
dont conseils juridiques	402
Nb de lettres	290
Nb de mémoires	28

EQUIPE DU CFMEL

Effectif	5
Structure d'emploi	3 agents catégories A 1 agent catégorie B 1 agent catégorie C
Nombre de postes informatisés	6